

RÉSULTATS ATTENDUS

Dans le cadre du programme « Appui à la résilience des populations du Burundi », la composante Twiteho Amagara vise à accroître l'accessibilité et la qualité des services de santé, au quotidien comme en temps de crise.



Santé maternelle

Taux de mortalité maternelle : réduction de 334 (2018) à 261 cas (2022) pour 100 000 naissances vivantes.

Taux d'accouchements réalisés par un personnel qualifié : accroissement de 77,7% (2018) à 87% (2022).

Taux de césariennes : accroissement de 6,5% (2018) à 7% en 2022 (norme OMS : 5 – 15%).

Taux de quatrième consultation post-natale (CPN4) : accroissement de 38,2% (2018) à 55% (2022).

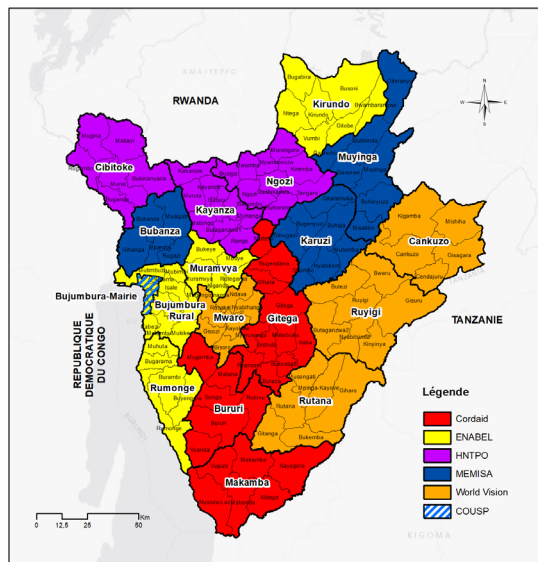
Taux de la première consultation post-natale (CPON1) : accroissement de 55,7% (2018) à 65% (2022).



Santé infantile

Amélioration du score de performance du règlement sanitaire international au Burundi.

Taux de mort-nés dans les hôpitaux : réduction de 4,3% (2018) à 2,5% (2022).



EN CHIFFRES

18 provinces ciblées

Durée : 36 mois

Donateur : Union européenne

Budget : 45 millions d'euros

Principal ministère de tutelle :

Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le SIDA

Organisations de mise en œuvre :

TWITEHO AMAGARA Enabel :

TWITEHO AMAGARA Cordaid :

TWITEHO AMAGARA Memisa :

TWITEHO AMAGARA World Vision 1 :

TWITEHO AMAGARA Healthnet TPO :

TWITEHO AMAGARA OMS :

Ce support est produit avec le soutien financier de l'Union européenne.
Son contenu ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.
Photos : Annie Sprat, Jordan Rowland



Financé
par l'Union
européenne

PROGRAMME RÉSILIENCE

TWITEHO AMAGARA

Accroître l'accès aux soins et la qualité des services de santé





AXES D'INTERVENTION

- 1 Renforcement du système de santé primaire et amélioration de la qualité et de l'accès aux services de santé :** augmentation du taux global d'utilisation du système de santé curatif, du taux de césariennes et diminution de la létalité liée au paludisme lors des hospitalisations.
- 2 Amélioration de la santé sexuelle et reproductive,** par la réduction du taux de mort-nés dans les hôpitaux, l'augmentation du taux de mères effectuant les consultations pré et post-natales recommandées.
- 3 Répondre aux besoins spécifiques des populations en situation d'urgence** de santé publique. Principalement, en réduisant le taux de létalité des trois principales maladies sous surveillance (choléra, rougeole, méningite) et en déployant des actions de prévention et de sensibilisation au COVID-19.

SECTEURS D'ACTION PRIORITAIRES

5 thématiques sectorielles requièrent une attention particulière, et font l'objet de groupes de travail dédiés, qui capitalisent et documentent les expériences acquises :

- 1 Chirurgie de District :** renforcement des capacités du personnel dans les hôpitaux de district.
- 2 Transfusion sanguine :** dotation d'équipements et d'intrants, appui de la collecte de sang pour favoriser un approvisionnement régulier en produits sanguins de qualité.
- 3 Digitalisation :** dotation d'équipements et d'outils de gestion informatisés dans les formations sanitaires et autres services de santé (CNTS).
- 4 Santé mentale :** renforcement des capacités pour l'intégration de la santé mentale dans les formations sanitaires.
- 5 Urgences sanitaires :** dotation d'équipements, renforcement des capacités et mise en place d'un Centre des Opérations d'Urgence en Santé Publique pour améliorer la riposte aux urgences sanitaires.

Le programme va fournir des équipements nécessaires aux formations sanitaires (ambulances, équipements médicaux et médicaments de base). Il renforce la prise en charge intégrée des victimes de violences basées sur le genre et la réponse aux urgences. Il vise également à améliorer la disponibilité des produits sanguins dans le pays. Enfin, il renforce la qualité des soins et du référencement pour la santé mentale.

Une action complémentaire vise à financer la coordination de tout le programme, à appuyer la mise en place du COUSP (Centre d'Opérations d'Urgence en Santé Publique) et à combler le manque en intrants antipaludéens.

NOS BÉNÉFICIAIRES DIRECTS

Structures de santé : 18 bureaux provinciaux de la Santé, 47 Bureaux des Districts Sanitaires, 685 Centres de Santé, 53 hôpitaux de district, ainsi que le Centre d'Opération d'Urgence en Santé Publique

Personnel de santé : 25 chirurgiens, 25 anesthésistes et 25 infirmiers de bloc opératoire, 685 Groupements d'Agents de Santé Communautaires ainsi que des équipiers cadres et infirmiers.

Femmes et enfants : 1 376 896 enfants de 6 à 59 mois et 2 482 964 femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) bénéficient des actions de prévention et de prise en charge de la malnutrition aigüe.

Jeunes et adolescents : âgés de 10 à 24 ans.

EN CHIFFRES

Plus de **9 MILLIONS** de bénéficiaires.

38 ambulances réparties sur le territoire national.

25 véhicules de supervision et de collecte de sang.

75 motos pour la promotion de la santé auprès de la population.

6 centres de santé, **1** hôpital de district digitalisé, **7** hôpitaux de districts en cours de digitalisation et **1** centre national de transfusion sanguine digitalisé.

1 139 Agents de Santé Communautaires formés et équipés de kits standards pour certains d'entre eux.